



# RETRAITES

## Travailler + pour gagner - pour nous c'est non !

Emmanuel Macron a décidé de passer en force sa réforme des retraites contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales et d'une large majorité de Français·es. Comme nous l'avons fait en 2020 où nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de

retraite à points, nous pouvons faire changer la donne par notre mobilisation.

Notre pays n'a jamais été aussi riche, nous voulons mettre à l'ordre du jour la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire !

### TOUTES ET TOUS PÉNALISÉ·ES !

Avec la réforme du gouvernement, l'ensemble des salarié·es vont devoir travailler plus longtemps :

🚫 L'âge d'ouverture des droits sera augmenté de trois mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968 ;

🚫 Projet de retraite à points, nous pouvons faire changer la donne par notre mobilisation. Notre pays n'a

jamais été aussi riche, nous voulons mettre à l'ordre du jour la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire !

🚫 Il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète. Les 43 annuités de cotisation s'appliqueront dès la génération 1963 ;

🚫 Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.

### TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS !

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. À 60 ans, un·e actif·ve sur deux seulement est encore en activité, que ce soit à temps partiel ou à temps complet !

Avec la réforme, encore plus de salarié·es seront contraint·es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

### 1 200 EUROS POUR LES PETITES PENSIONS, UNE AVANCÉE, VRAIMENT ?

La revalorisation du minimum retraite à 85 % du Smic (1 200 euros) est prévue par la loi depuis... 2003 ! Le gouvernement met donc enfin en œuvre une mesure déjà prévue, en oubliant de préciser que ce sera conditionné au fait d'avoir une carrière complète,

sachant que le nombre d'annuités de cotisations va augmenter. Pour les 80 % des retraité·es qui ont une pension de moins de 1000 euros sans avoir de carrière complète, majoritairement des femmes, cette mesure ne changera rien !

### PÉNIBILITÉ ET RÉGIMES SPÉCIAUX, STOP À LA DÉSINTOX !

Depuis la mise en place du compte individuel de pénibilité, seul·es 11 000 salarié·es partent en départ anticipé chaque année alors que la pénibilité concerne 40 % des emplois. Pourquoi ? Parce qu'il manque 4 critères de pénibilité (charges lourdes...) et que les seuils d'exposition sont trop élevés. Les régimes

spéciaux ont été mis en place pour compenser la pénibilité et les contraintes de certains métiers. Plutôt que d'aligner les droits des salarié·es vers le bas en supprimant les régimes spéciaux, il faut au contraire que l'ensemble des salarié·es exposé·es à de la pénibilité puissent partir plus tôt.

**L'ensemble des organisations syndicales appellent à se mobiliser  
pour le retrait de cette réforme violente et injuste**

**Jeudi 19 Janvier  
14h République-Bastille-Nation**

## LE GOUVERNEMENT REFUSE DE DÉBATTRE DES PROPOSITIONS DE FIANANCEMENT DES ORGANISATIONS SYNDICALES !

Le gouvernement impose cette réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032... Pourtant, plusieurs leviers pourraient être actionnés pour financer la retraite à 60 ans et notamment :

- ☞ Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises ;
- ☞ Mettre à contributions les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les

actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint !

- ☞ Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires et l'intéressement et la participation ;
- ☞ Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par ans dans les caisses ;
- ☞ Augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

### TROP C'EST TROP !

Il s'agit de la 8e réforme pour faire baisser nos droits à retraites depuis 1993. Résultat : pour la première fois depuis 1945, la pauvreté augmente chez les retraités et, avec la réforme, cette situation se dégraderait

considérablement d'ici à 2050. Dans le même temps, les dividendes explosent et les grandes entreprises payent toujours moins d'impôts et de cotisations sociales.

### AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

Augmenter les salaires, c'est davantage de cotisations sociales pour financer les retraites, c'est aussi se garantir de meilleurs droits à retraites. Pourtant, alors que l'inflation atteint des records, gouvernement et patronat refusent d'augmenter les salaires et consentent, au mieux, à des primes ponctuelles qui ne

comptent pas pour le calcul de la retraite. Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT exige :

- ☞ L'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires ;
- ☞ L'augmentation du Smic à 2 000 euros brut.

### ANNONCES MACRON POUR LA SANTÉ : ANNONCES BIDON !

Vendredi 6 janvier, Macron s'est déplacé à Corbeil-Essonnes pour faire ses annonces pour la Santé. Qu'est-ce qu'il en est sorti ? RIEN On nous parle de la création de 10 000 postes d'assistants médicaux pour aider les médecins pour les tâches administratives

mais il y a 1340 hôpitaux en France cela veut dire que 10 emplois par hôpital... ridicule. Puis Macron annonce que l'on pourra faire encore plus d'heures supplémentaires (qui seraient défiscalisées). En clair : si tu veux gagner plus, alors travaille encore plus.

### LES 30 LEVIERS DE REVEL : LE COPIER-COLLER DE MACRON !

Dans les 30 leviers de Revel, on nous annonce aussi la possibilité de faire des heures supplémentaires. Comme le contrat d'heures supplémentaires (majorées entre 30 à 50 % en fonction des professions) ne prend pas et que personne ne se l'arrache, il est proposé de s'engager pour un mois au lieu de 3 mois obligatoires. 600 postes seulement seraient créés pour décharger les soignants des tâches administratives... Alors qu'ils en ont supprimé des milliers de postes administratifs depuis des années (en opposant artificiellement les administratifs aux soignants). On est loin du compte pour revenir à une situation normale. Les administratifs sont les premières victimes de la précarité à l'embauche : il faut titulariser les milliers d'agents administratifs en CDD ! Il est surtout question de «réorganisation du travail», de changer les horaires.

Ces mesures prétendent aller dans le sens de nos intérêts comme Martin HIRSCH en 2015 nous expliquait lui aussi que supprimer des RTT, allait dans le sens de nos intérêts.

Aujourd'hui, les dirigeant.e.s voudraient nous faire croire qu'ils ont pris le problème du sous-effectif de nuit à bras-le-corp en affirmant la réflexion, en JUIN 2023, de rembourser à 100% le transport pour les équipes de nuit (pourquoi attendre juin ?), et qu'elles auront des tickets restaurant. Mais ce ne sont que des miettes, qui, en plus, essayent d'opposer les collègues entre eux.

Pas un mot sur les milliers d'embauches nécessaires, les augmentations indispensables, et l'amélioration de nos conditions de travail à l'APHP.

**Que l'on soit de NUIT, RR, RTT ou CA, gréviste 1h, à la demi-journée ou la complète, syndiqué.e ou pas, on se MOBILISE, on vient à la MANIF**

**Jeudi 19 Janvier  
14h République-Bastille-Nation**